

Le 14 juin 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 14 juin 2011 à 19h30.

PRÉSENTS

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller
Madame Penny Boulianne, conseillère
Madame Marlène Lapointe, conseillère
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller
Madame Valerie Kirkman, conseillère

AUSSI PRÉSENTE

Madame Ginette Roy, directrice générale

ÉTAIT ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

2011-06-419 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2011 à 19h30.

ADOPTÉE

2. **MOT DE LA MAIRESSE**

2011-06-420 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

ORDRE DU JOUR– AGENDA Séance ordinaire du conseil du 14 juin 2011		
Item		
1	OUVERTURE DE SÉANCE	OPENING OF THE AGENDA
2	MOT DE LA MAIRESSE	WORD FORM THE MAYOR
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ADOPTION OF THE AGENDA
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 MAI 2011	ADOPTION OF THE MINUTES
5	PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD OF ITEMS NOT ON THE AGENDA
6	AFFAIRES DU CONSEIL	COUNCIL'S AFFAIRS

Le 14 juin 2011

6.1	<i>Dépôt du rapport annuel de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)</i>	<i>Deposit of the annual report of The Mutual insurance company of the municipalities of Quebec (MMQ)</i>
6.2	<i>Location du Centre communautaire – Association professionnelle de danse en ligne inc.</i>	<i>Rent of the community Center - professional Association of on-line dance inc.</i>
6.3	<i>Gratuité du Centre communautaire – Johanne Boisvert, photographe</i>	<i>Free access of the community Center - Johanne Boisvert, photographer</i>
6.4	<i>Run this way</i>	<i>Run this way</i>
7	ADMINISTRATION	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE	SECRETARIAL AFFAIRS
7.1.1	<i>Adoption du règlement numéro 611-02</i>	<i>Adoption of the by-law number 611-02</i>
7.1.2	<i>Avis de motion – Vente de garage gratuite</i>	<i>Notice of motion - free Sale of garage</i>
7.1.3	<i>Avis de motion – Règlement de nuisance</i>	<i>Notice of motion – By-law of nuisance</i>
7.1.4	<i>Réclamation – Dommage d'une clôture</i>	<i>Complaint - Damage of a fence</i>
7.2	TRÉSORERIE	TREASURER'S AFFAIRS
7.2.1	<i>Comptes à payer et déjà payés au 31 mai 2011</i>	<i>Accounts payable and paid for May 31st, 2011</i>
7.2.2	<i>Dépôt du rapport budgétaire comparatif au 31 mai 2011</i>	<i>Deposit of the comparative budgetary report on May 31st, 2011</i>
7.2.3	<i>Nomination responsable – Clic SÉCUR-Entreprise</i>	<i>Responsible appointment - Click SÉCUR-Entreprise</i>
7.3	RESSOURCES HUMAINES	HUMAN RESOURCES AFFAIRS
7.3.1	<i>Poste temporaire - Commis de bureau</i>	<i>Temporary post - Clerk of desk</i>
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE	POLICE AND FIRE DEPARTMENT
8.1	<i>Dépôt du rapport des activités du Service de Sécurité incendie</i>	<i>Activity report of the Fire Department</i>
8.2	<i>Mandat de surveillance de quartier</i>	<i>Mandate Neighbourhood Watch</i>
8.3	<i>Signature entente simultanée – Ville de Pincourt</i>	<i>Signature simultaneous agreement - City of Pincourt</i>
8.4	<i>Nomination des officiers pour l'application du règlement de prévention des incendies</i>	<i>Nomination of the officers for the application of the by-law of prevention of the fires</i>
8.5	<i>Octroi de mandat de services professionnels – Citerne -pompe</i>	<i>Mandate of professional services - Tank - pump</i>
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	PUBLIC WORKS, WATER AND SEWER DEPARTMENT
9.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des travaux publics</i>	<i>Activity report of the Public Works Department</i>
9.2	<i>Asphaltage</i>	<i>Asphalting</i>
9.3	<i>Lignage de rues</i>	<i>Chalk-lining of streets</i>
10	URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	URBANISM, INSPECTIONS AND PERMITS AND ENVIRONMENT
10.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des permis et des inspections</i>	<i>Inspection and permits Services deposit report</i>
10.2	<i>Adoption du règlement numéro 572-4 amendant le règlement de zonage numéro 572 afin de rattacher</i>	<i>Adoption of By-law number 572-4</i>

Le 14 juin 2011

	<i>dorénavant le lot 1 574 504 à la zone commerciale Ca-1</i>	
10.3	<i>Nomination d'un membre votant au Comité consultatif d'urbanisme</i>	<i>Nomination of a member voting to the consultative Committee of town planning</i>
10.4	<i>Dérogation mineure – 81, 3^e Avenue</i>	<i>Minor dispensation - 81, 3rd Avenue</i>
10.5	<i>Autorisation de changement au règlement de zonage numéro 572 – Ajout de l'usage d'une garderie à même la zone commerciale Ca-1</i>	<i>Request of change for the regulation of zoning number 572 - Addition of the custom of a day nursery straight from the shopping district Ca-1</i>
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE	RECREATIONAL, CULTURAL AND SOCIAL AFFAIRS
11.1	<i>Dépôt du rapport des activités de la bibliothèque</i>	<i>Library deposit report</i>
12	PÉRIODE DE QUESTIONS – CITOYENS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS PERIOD – CITIZENS – ON SUBJECTS ON THE AGENDA
13	LEVÉE DE LA SÉANCE	CLOSING OF MEETING

ADOPTÉE

2011-06-421 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2011**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 mai 2011 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

6.1 **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2010 DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**

La directrice générale dépose le rapport annuel 2010 de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

2011-06-422 6.2 **LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE DANSE EN LIGNE INC.**

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau et RÉSOLU

D'AUTORISER à l'Association professionnels de danse en ligne inc. la location du centre communautaire selon les dispositions et les coûts fixés par le règlement numéro 611 relatif à la tarification.

ADOPTÉE

Le 14 juin 2011

2011-06-423 6.3 **AUTORISATION D'UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – JOHANNE BOISVERT, PHOTOJOB**

*Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU*

D'OFFRIR la gratuité de l'utilisation du Centre communautaire le 31 juillet et 28 août 2011 à madame Johanne Boisvert de Photojobo dans le cadre du concours «Beauté pour jeunes filles et femmes» dont une partie des fonds seront versés à une fondation pour la santé.

ADOPTÉE

2011-06-424 6.4 **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL HUMANISTE - COURSE "RUN THIS WAY"**

*Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU*

D'AUTORISER le Conseil d'administration du réseau international humaniste à tenir la course "Run this way" sur le territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 2 octobre 2011.

ADOPTÉE

2011-06-425 7.1.1 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 611-2**

La Mairesse fait la lecture dudit règlement.

*Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU*

D'ADOPTER le règlement numéro 611-2 intitulé :

« Règlement numéro 611-2 amendant le règlement numéro 611 imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services et activités de la municipalité pour l'année 2011 afin d'y modifier les tarifs pour le tennis - Parc Donat-Bouthillier ».

ADOPTÉE

7.1.2 **AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 602 RELATIF AUX VENTES DE GARAGE ET VENTES TEMPORAIRES**

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Michel Bourdeau, conseiller, à l'effet qu'à une prochaine séance ou une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 602, sera proposée pour adoption.

7.1.3 **AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 605 RELATIF AUX NUISANCES**

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Michel Bourdeau, conseiller, à l'effet qu'à une prochaine séance ou une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 605, sera proposée pour adoption.

Le 14 juin 2011

2011-06-426 7.1.4 **RÉCLAMATION – DOMMAGE D'UNE CLÔTURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à payer un montant de 700 \$ pour les dommages causés sur la clôture de l'immeuble sis au 116 à 116-B, 7^e Avenue, comme versement final et quittance.

ADOPTÉE

2011-06-427 7.2.1 **COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 31 MAI 2011**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 31 mai 2011 pour un montant de	69,704.50 \$
D'APPROUVER les comptes à payer au 31 mai 2011 pour un montant de	39,447.31 \$
CHÈQUES ANNULÉS	341.14 \$
<u>POUR UN TOTAL DE</u>	<u>108,810.67 \$</u>

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2011 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

Ginette Roy, urbaniste, mba
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

7.2.2 **DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 31 MAI 2011**

La directrice générale dépose le rapport budgétaire comparatif au 31 mai 2011.

2011-06-428 - 7.2.3 **NOMINATION – CLIC SÉOUR-ENTREPRISE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

DE NOMMER madame Ginette Roy directrice générale comme responsable et représentante auprès de clicSÉCUR-entreprise afin de se conformer aux directives émises par le Ministère des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du remplacement du Bureau municipal par le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR).

ADOPTÉE

Le 14 juin 2011

2011-06-429 - 7.3.1 POSTE TEMPORAIRE – COMMIS DE BUREAU

*Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne
et RÉSOLU*

D'AUTORISER la directrice générale à engager un commis de bureau pour une période temporairement de 6 mois à temps complet aux conditions énoncées dans la convention collective des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, (CSN).

Et

D'AUTORISER une appropriation de 13 500 \$ à même le surplus non affecté et d'autoriser le transfert au poste budgétaire 02-130000-141-20

ADOPTÉE

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

La directrice générale dépose le rapport des activités du Service de sécurité incendie.

2011-06-430 - 8.2 SURVEILLANCE DE QUARTIER

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU*

DE CONFIER aux pompiers du Service de prévention des incendies de Terrasse-Vaudreuil, sous la direction de monsieur Stéphane Rozon, directeur du Service, la surveillance de quartier pour un montant total de 3 500 \$, au taux horaire de 18 \$/hre pour un pompier et de 23 \$/hre pour le pompier responsable, selon les directives énoncées par la direction générale.

Et

D'AUTORISER une appropriation de 1 000 \$ à même le surplus non affecté et autoriser le transfert au poste budgétaire 02-21000-451-01.

ADOPTÉE

2011-06-431 - 8.3 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE AU MOMENT D'APPELS SIMULTANÉS EN CAS D'INCENDIES

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU*

D'ENTÉRINER l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide au moment d'appels simultanés en cas d'incendies ou de situations d'urgence entre la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et la Ville de Pincourt selon les taux établis à ladite entente;

et

D'AUTORISER Mesdames Manon Trudel, mairesse et Ginette Roy, directrice générale à signer au nom de la municipalité tout document relatif à cette entente.

ADOPTÉE

Le 14 juin 2011

2011-06-432 8.4 **NOMINATION D'OFFICIERS RESPONSABLE DE L'APPLICATION
DU RÈGLEMENT 2008-567 ET SES AMENDEMENTS**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU*

DE NOMMER le personnel du Service sécurité incendies de Terrasse-Vaudreuil, les officiers et les préventionnistes du Service de la prévention des incendies de la Ville Île-Perrot pour l'application du règlement 2008-567 et ses amendements.

ADOPTÉE

2011-06-433 8.5 **OCTROI DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – CITERNE-
POMPE**

*Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne
et RÉSOLU*

DE MANDATER la firme Services techniques incendie provincial pour les services professionnels dans le processus d'achat d'une citerne-pompe et ce, conformément à leur offre de services datée du 9 mai 2011 au montant de 2 500 \$.

D'AUTORISER une appropriation de 2 500 \$ à même le surplus non affecté et autoriser le transfert et la création du nouveau poste budgétaire 02-22000-411.

ADOPTÉE

9.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX
PUBLICS**

La directrice générale dépose le rapport des activités du Service des travaux publics.

2011-06-434 9.2 **ASPHALTAGE**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU*

D'AUTORISER la directrice générale de procéder aux travaux d'asphaltage aux différents endroits identifiés sur la liste déposée par le Service des travaux publics et pour procéder à deux dos d'âne, un sur le 1^{er} boulevard et un autre sur le 5^{ième} boulevard.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-521.

ADOPTÉE

2011-06-435 9.2 **LIGNAGE**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau
et RÉSOLU*

D'AUTORISER la directrice générale de procéder aux travaux de lignage (ligne simple) sur les 1^{er} Boulevard, 3^e Avenue et 5^e Boulevard et pour le lignage de l'ensemble des arrêts.

Le 14 juin 2011

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-35500-453-01.

ADOPTÉE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS

La directrice générale dépose le rapport des activités du Service des permis et des inspections.

2011-06-436 10.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 572-4

Le second règlement a été adopté par les membres du Conseil municipal et le règlement numéro 572-4 tel que présenté ci-dessous est sans modification, une dispense de lecture est demandée.

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 572-4 intitulé :

« Règlement numéro 572-4 amendant le règlement de zonage numéro 572 afin de rattacher dorénavant le lot 1 574 504 à la zone commerciale Ca-1 »

ADOPTÉE

2011-06-437 10.3 NOMINATION D'UN MEMBRE VOTANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Gaëtan Boyer membre votant au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

2011-06-438 10.4 DÉROGATION MINEURE / 81, 3^E AVENUE / LOT 1574866 / MARGE LATÉRALE POUR UN GARAGE EXISTANT

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure produite par la Succession Yves Archambault;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme d'accepter lors d'une réunion tenue le 17 mai 2011;

CONSIDÉRANT l'avis publié le 19 mai 2011 aux trois endroits désigné par le conseil;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à la demande de dérogation mineure à l'égard de l'implantation du garage existant sis au 81, 3^e Avenue;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois

Le 14 juin 2011

et **RÉSOLU**

D'ACCORDER une dérogation mineure pour le garage existant sis au 81, 3^e Avenue afin de réduire la marge latérale à 0,82 mètre du côté Sud-est du bâtiment accessoire existant alors que l'article 800 g) du règlement de zonage numéro 572 prévoit une marge minimale de 1 mètre depuis la ligne latérale.

ADOPTÉE

2011-06-439 **10.5 AUTORISATION DE CHANGEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 – AJOUT DE L'USAGE D'UNE GARDERIE À MÊME LA ZONE COMMERCIALE CA-1**

CONSIDÉRANT QU'une demande d'amendement au règlement de zonage numéro 572 a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à inclure l'usage d'une garderie à même la zone commerciale Ca-1;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de modification au zonage;

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de modification du Règlement de zonage numéro 572 avec l'ajout d'un usage de garderie à même la zone commerciale Ca-1, selon les dispositions du règlement des permis et des certificats, dont les frais sont entièrement assumés par ledit demandeur.

DE PROCÉDER à la modification de la réglementation d'urbanisme pour ladite zone comprenant des dispositions particulières appropriées.

ADOPTÉE

11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La directrice générale dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.

12 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2011-06-440 **13. LEVÉE DE LA SÉANCE DU 14 JUIN 2011**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 14 juin 2011 à 19h51.

ADOPTÉE

Manon Trudel, M.Sc.A
Mairesse

Ginette Roy, urbaniste, mba
Directrice générale